

École Saint-Ambroise

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école St-Ambroise définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Respect:

- Écouter les autres
- Écouter ses besoins et ses limites
- Faire des commentaires positifs
- Accepter les opinions divergentes

Bienveillance

- Se soucier du bien-être des autres
- Être accueillant dans ses paroles et ses gestes
- Être empathique
- Cultiver la bonne humeur et le plaisir

Ouverture d'esprit

- Faire preuve de flexibilité au changement (accepter le changement)
- Être ouvert à collaborer et coopérer avec les autres intervenants
- Avoir une réflexion continue par rapport à son développement professionnel

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école St-Ambroise se trouve dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Ce quartier présente un indice de milieu socioéconomique (IMSE) de 7,06 situé au rang décile 5. L'indice de seuil de faible revenu (ISFR) est, pour sa part, de 20,93 et se situe au rang décile 9.

La grande majorité des élèves de l'école est né au Québec. Environ 10% de la clientèle vient d'autres provinces canadiennes ou autres pays. Un peu plus de 85% des enfants ont le français comme langue maternelle et 94% parlent le français à la maison.

Pour la soutenir dans sa mission éducative, l'école peut compter sur plusieurs partenaires de la communauté. En effet, notre établissement compte sur la présence d'une infirmière du CLSC Villeray. Nous recevons également la visite de deux agents sociocommunautaires du poste de quartier 35 pour participer à divers projets de promotion et de prévention portant sur la justice et la sécurité. Nous collaborons aussi avec le Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRACPP), un organisme communautaire spécialisé en sécurité alimentaire et lutte au gaspillage pour concevoir des paniers de Noël et soutenir les familles dans le besoin.

Afin d'enrichir leurs expériences pédagogiques, nos élèves ont l'occasion de fréquenter la bibliothèque Marc-Favreau, les parcs du quartier, les maisons de la cultures avoisinantes ainsi que des marchés locaux. Pour proposer une offre d'activités parascolaires riches et variées, l'école compte sur un partenariat avec un entraîneur de handball ainsi qu'avec l'organisme Parasco-équitable.

L'école siège sur le comité "Vers l'école avec toi" et une agente de liaison école-famille-communauté de l'organisme Espace-Famille Villeray afin de faciliter la première transition scolaire. Finalement, durant l'année scolaire 2022-2023, l'école a eu la chance de participer à un projet de recherche-intervention sur la santé mentale du personnel enseignant au travail sous la direction de Simon Viviers (Ph. D.), professeur à l'Université Laval et issu d'une partenariat entre plusieurs universités québécoise, la FAE et les Centres de services scolaires.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école St-Ambroise fait partie du Centre de services scolaire de Montréal. Elle offre des services éducatifs à plus de 360 élèves de niveau préscolaire et de niveau primaire. L'école accueille une quarantaine d'élèves TSA dans 6 classes spécialisées et plusieurs élèves TSA sont intégrés en classe ordinaire. En sixième année, les élèves du régulier sont dans un programme d'anglais intensif. Notre école compte 24 enseignants, 1 orthophoniste, 2 psychoéducatrices (1,4), 3 orthopédagogues et 8 techniciennes en éducation spécialisée, 1 préposée aux enfants handicapés, 3 concierges et 2 secrétaires.

L'école est construite en deux bâtiments séparés par une cour d'école commune. Chaque pavillon compte un gymnase, une bibliothèque, un local d'anglais, un secrétariat, une salle du personnel avec cuisine pouvant servir d'atelier pour les élèves, un bureau pour la direction, un local pour l'orthopédagogue, un bureau de concierge, des locaux pour le service de garde et des classes pour les titulaires. Le pavillon principal comporte aussi un local pour les arts plastiques et dramatiques ainsi que des locaux pour les services éducatifs complémentaires. Le local de musique se situe dans l'annexe. Chaque local de classe est pourvue d'un TNI. L'école possède aussi des flottes d'ordinateurs portables et de tablettes.

Dès la maternelle, tous les élèves des classes ordinaires ont la chance de développer leurs aptitudes artistiques à travers les cours de musique et d'arts plastiques. Dès la première année, les élèves des classes spécialisées bénéficient d'un enseignement en arts plastiques et en art dramatique. De plus, plusieurs activités scolaires et parascolaires favorisant la culture, l'activité physique, les sciences et le développement personnel sont offertes à l'école.

D'autre part, l'école offre les services de garde et de dineurs qui, dans un souci de continuité, contribuent au développement des enfants en participant, selon les besoins, aux plans d'intervention et poursuivent les orientations du projet éducatif. La grande majorité des élèves fréquentent ce service le midi et plusieurs le matin et en fin de journée.

De manière générale, les élèves de l'école St-Ambroise obtiennent d'excellents résultats académiques. En juin 2022, le taux de réussite à la compétence raisonner en mathématique était de 95,5% alors que 86,9% obtenaient un résultat égal ou supérieur à 70%.

Pour l'élaboration de ce projet éducatif, nous avons consulté les membres du personnel lors des journées pédagogiques institutionnelles ainsi qu'en assemblées générales. Un comité de parents a été impliqué en lien avec l'élaboration du contexte. Finalement, les membres du conseil d'établissement ont été informés de la démarche tout au long de l'année.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Le soutien et l'accompagnement des parents
- Le degré de motivation des élèves
- Le taux de réussite aux épreuves obligatoires en 4e et en 6e année du primaire
- La langue maternelle
- Le faible pourcentage d'absentéisme chez les élèves
- La mobilisation du personnel
- Le contexte socioéconomique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation
- Les formes de collaboration avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation sur le territoire du centre de services scolaire et de sa région administrative
- L'indice de milieu socioéconomique (IMSE)
- La proportion d'élèves capables d'organiser leur travail de façon satisfaisante
- La stabilité du personnel
- L'offre pédagogique de l'établissement d'enseignement
- L'offre de services d'adaptation scolaire
- Les caractéristiques des relations entre l'école et la famille

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Les ressources financières
- L'indice de seuil de faible revenu (ISFR)
- L'offre de services complémentaires
- Le statut familial des élèves
- Le nombre d'élèves par niveau
- Les prévisions d'effectifs pour les 5 prochaines années
- Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)
- Le nombre d'enseignantes et d'enseignants de même que le nombre de membres du personnel professionnel et du personnel de soutien offrant un service direct ou indirect à l'élève selon la catégorie d'emploi, le type de poste, etc.
- L'équipement technologique
- Le nombre de bâtiments et leur état

Annexe

Enjeu: La réussite des élèves en raisonnement mathématique

Orientation: Rehausser la compétence des élèves en numératie

Objectif: Maintenir la proportion d'élèves ayant 70% et plus à la compétence raisonner d'ici juin 2027

Données de départ: le taux de réussite à la compétence raisonner en mathématique était de 95,5% alors que 86,9% obtenaient un résultat égal ou supérieur à 70%.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en raisonnement mathématique

Orientation : Rehausser la compétence des élèves en numératie

Objectif : Maintenir la proportion d'élèves ayant 70% et plus à la compétence raisonner d'ici le 30 juin 2027